



N° de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Benoît-Labre tenue à la salle municipale sise au 216, route 271, Saint-Benoît-Labre, le mardi 6 mai 2025 à 19 h 32.

Sont présents à cette séance :

Siège numéro 1 Madame Ginette Lessard
Siège numéro 2 Monsieur Marc Cloutier
Siège numéro 3 Monsieur Louis-David Bonin
Siège numéro 4 Monsieur Claude Fournier
Siège numéro 5 Monsieur Jonathan Pépin
Siège numéro 6 Madame Mélanie Raymond

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, monsieur Jean-Marc Doyon.

Madame Coralie Rodrigue, directrice générale et greffière-trésorière, agit comme secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Jean-Marc Doyon, maire, souhaite la bienvenue aux membres du conseil et aux personnes présentes et en visioconférence.

125994-05-2025

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Jonathan Pépin, appuyé par madame Mélanie Raymond et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant ouvert le point 28 : Autres points à l'ordre du jour.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} AVRIL 2025

RECONNAISSANCE

4. SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE / RECONNAISSANCE DES BÉNÉVOLES DE LA BIBLIOTHÈQUE L'ENVOLUME

LÉGISLATION

5. MOIS DE LA SENSIBILISATION À LA SCLÉROSE EN PLAQUES – SP CANADA
6. DEMANDE D'APPUI AUPRÈS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE (MTMD) – MUNICIPALITÉ DU LAC-POULIN



PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

N° de résolution
ou annotation

7. DEMANDE D'APPUI CONTRE L'ABOLITION DU PROGRAMME RÉNORÉGION
8. RÉFECTION DE LA RUE PRINCIPALE ET DE LA ROUTE 271 – DEMANDE DE TRAVAUX AUPRÈS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE (MTMD)
9. APPUI CONCESSIONS CARAVANE (1986) INC. (CARAVAN SOFTOYS) – SERVICE TAXIBUS

AQUEDUC, ÉGOUTS, ORDURES

10. DIRECTIVE DE CHANGEMENT # 12 – DÉSINFECTION SUPPLÉMENTAIRE RÉSEAU AQUEDUC – PROJET PARC INDUSTRIEL
11. DIRECTIVE DE CHANGEMENT # 14 – INSTALLATION PONCEAUX RÉCUPÉRÉS – PROJET PARC INDUSTRIEL

PERSONNEL

12. ANIMATEURS ET ANIMATRICES DU CAMP DE JOUR D'ÉTÉ 2025 – EMBAUCHE
13. DIRECTEUR DU SERVICE INCENDIE – EMBAUCHE
14. COMITÉ DE SÉLECTION ET EMBAUCHE D'UN DIRECTEUR ADJOINT POUR LE SERVICE INCENDIE

FINANCES

15. ACHAT DE COMPTEURS D'EAU POUR LE PROJET DU PARC INDUSTRIEL – SOUMISSION
16. RECOMMANDATION DE PAIEMENT # 4 POUR GIROUX & LESSARD LTÉE – RACCORDEMENT D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT SANITAIRE DU PARC INDUSTRIEL
17. RECOMMANDATION DE PAIEMENT # 5 POUR GIROUX & LESSARD LTÉE – RACCORDEMENT D'AQUEDUC ET SANITAIRE DU CHEMIN DE LA CEINTURE
18. CAMION PAYSTAR – ÉQUIPEMENT DE DÉNEIGEMENT – SOUMISSION
19. BUDGET RÉVISÉ DU 28 FÉVRIER 2025 (INTÉRÊTS ET AMORTISSEMENTS) – OFFICE D'HABITATION DU SUD DES APPALACHES
20. ANNULATION DE LA RÉOLUTION # 125973-04-2025 – OFFRE DE SERVICE ENGLOBE – ACCOMPAGNEMENT POUR LE DÉPÔT DE LA DEMANDE D'AUTORISATION MINISTÉRIELLE AGRANDISSEMENT DU PARC INDUSTRIEL
21. PRÉSENTATION DU RAPPORT BUDGÉTAIRE À LA FIN DE LA PÉRIODE 4



N° de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

22. COMITÉ DE BÉNÉVOLES SAINT-BENOÎT-LABRE –
DERNIER RECOURS – DEMANDE DE CONTRIBUTION
POUR LE PAIEMENT DES FRAIS DE CUEILLETTE 2024-
2025 À MOISSON BEAUCE

23. COMPTES DU MOIS

TRAVAUX PUBLIC

24. RAPIÉÇAGE – ASPHALTAGE – APPEL D’OFFRES SUR
INVITATION

25. FISSURES DE RUES – SOUMISSION

26. LIGNAGE DE RUES – SOUMISSION

27. CORRESPONDANCE

28. AUTRES POINTS À L’ORDRE DU JOUR

- RECONSIDÉRATION DEMANDE D’AIDE
FINANCIÈRE ASSOCIATION DES RIVERAINS DU
LAC-AUX-CYGNES (ARLAC)

29. RAPPORT DES COMITÉS

30. PÉRIODE DE QUESTIONS

31. CLÔTURE DE LA SÉANCE

125995-05-2025

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
ORDINAIRE DU 1^{ER} AVRIL 2025

Considérant qu’une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 1^{er} avril 2025 a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d’en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d’en faire la lecture en séance.

En conséquence, il est proposé par monsieur Marc Cloutier, appuyé par monsieur Jonathan Pépin et résolu à l’unanimité des conseillers présents d’adopter le procès-verbal de la séance susmentionnée, comme rédigé, par madame Coralie Rodrigue, directrice générale et greffière-trésorière.

4. SEMAINE DE L’ACTION BÉNÉVOLE /
RECONNAISSANCE DES BÉNÉVOLES DE LA
BIBLIOTHÈQUE L’ENVOLUME

Du 27 avril au 3 mai 2025 avait lieu la semaine de l’action bénévole. Le service des loisirs, en collaboration avec le Réseau Biblio, a profité de cette occasion pour souligner l’implication des bénévoles de la bibliothèque, de remettre des certificats de reconnaissance pour leur engagement aux personnes suivantes :

- Madame Josette Labbé, 40 ans
- Madame Suzanne Legroux, 40 ans
- Madame Jessica Fortin-Barbe, 10 ans
- Madame Monique Busque, 5 ans



PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

La municipalité tient bien évidemment à remercier tous les bénévoles qui s'impliquent dans les différents comités.

N° de résolution
ou annotation

125996-05-2025

5. MOIS DE LA SENSIBILISATION À LA SCLÉROSE EN PLAQUES – SP CANADA

Considérant que chaque jour, en moyenne douze personnes au pays reçoivent un diagnostic de sclérose en plaques, et que cette maladie a des répercussions sur toutes les sphères de la vie d'une personne qui en est atteinte ;

Considérant que la sclérose en plaques est la maladie neurologique la plus répandue chez les jeunes adultes du Canada ;

Considérant que la recherche sur la sclérose en plaques permet de mieux comprendre cette maladie, de mieux la traiter et d'offrir des pistes de solutions en vue de sa prise en charge ;

Considérant que SP Canada – Division du Québec soutient 18 bureaux d'un bout à l'autre de la province, et que ceux-ci jouent un rôle de proximité essentiel avec les membres de la collectivité de la SP ;

Considérant que les programmes et services offerts par SP Canada – Division du Québec et ses 18 organismes partenaires permettent aux gens touchés par la SP de tisser des liens entre eux, d'améliorer leur qualité de vie et leur bien-être, et d'accroître leurs connaissances sur cette maladie ;

Considérant que la population est vieillissante et qu'il est maintenant possible d'établir un diagnostic de SP de plus en plus tôt dans la vie, ce qui signifie que les gens atteints de SP vivent pendant une plus longue période de temps qu'auparavant avec cette maladie ;

Considérant que l'objectif ultime de SP Canada – Division du Québec est de bâtir un monde sans SP ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Claude Fournier, appuyé par madame Ginette Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que le mois de mai est le Mois de la sensibilisation à la sclérose en plaques ;

Que le conseil municipal de la municipalité de Saint-Benoît-Labre encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause que défend SP Canada – Division du Québec.

125997-05-2025

6. DEMANDE D'APPUI AUPRÈS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE (MTMD) – MUNICIPALITÉ DU LAC-POULIN

Considérant que la municipalité du Lac-Poulin nous a transmise sa résolution souhaitant notre appui pour sa demande de réfection de la route du Lac-Poulin auprès du ministère des Transports et de la Mobilité Durable (MTMD) ;

Considérant que cette route relie les municipalités de Saint-Benoît-Labre, Lac-Poulin et Saint-Alfred, jouant ainsi un rôle essentiel dans la mobilité intermunicipale ;



N° de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

Considérant que la route du Lac-Poulin est largement utilisée pour le transport de marchandises, subissant quotidiennement le passage de nombreux camions lourds ;

Considérant que l'état de la chaussée s'est considérablement détérioré au cours des dernières années, compromettant ainsi la sécurité et le confort des usagers ;

Considérant que cette détérioration a un impact négatif sur les véhicules qui empruntent cette route, entraînant des coûts d'entretien supplémentaires pour les citoyens ;

Considérant que la route du Lac-Poulin relève de la juridiction provinciale, et est sous la responsabilité du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Louis-David Bonin, appuyé par monsieur Marc Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer la municipalité du Lac-Poulin dans sa demande de réfection de la route du Lac-Poulin auprès du ministère des Transports et de la Mobilité Durable (MTMD).

125998-05-2025

7. **DEMANDE D'APPUI CONTRE L'ABOLITION DU PROGRAMME RÉNORÉGION**

Considérant que la municipalité de Saint-Benoît-Labre demande au gouvernement du Québec de reconsidérer de façon urgente sa décision ;

Considérant que la Société d'habitation du Québec (SHQ) a confirmé deux jours après la lecture du budget 2025-2026 du gouvernement du Québec l'abandon du programme RénoRégion, un programme essentiel pour aider les propriétaires-occupants les moins bien nantis de nos communautés, souvent des personnes âgées ou des familles monoparentales vivant en milieu rural, à corriger des défauts majeurs à leur modeste résidence ;

Considérant que ce programme a permis de garder plusieurs milliers de personnes dans leur résidence dans des milieux où fait aussi rage la crise du logement, où il n'y a aucun logement abordable ou encore moins d'habitations à loyer modique ;

Considérant qu'il y a plus de mille familles sur les listes d'attente des MRC du Québec ;

Considérant que la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a demandé le 27 mars dernier au premier ministre du Québec, monsieur François Legault, de se préoccuper de nos citoyen(ne)s et familles les plus vulnérables en remédiant de façon urgente à la situation ;

Considérant que cette demande est restée sans réponse et que les projets d'appartements modulaires de 24 et 36 unités dans quelques villes du Québec promus depuis par la ministre responsable de l'Habitation, madame France-Élaine Duranceau, ne peuvent répondre aux besoins des régions ;



N° de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

Considérant que, bien que le programme RénoRégion ait coûté moins de 18 millions de dollars par année à l'État québécois et qu'il ne représente que 0,0001 % des dépenses globales, la ministre justifie ce choix pour des raisons de saine gestion des finances publiques ;

Considérant que la subvention moyenne du programme est de 19 309 \$, une fraction des coûts réels de construction des nouveaux logements promus par la ministre ;

Considérant que la FQM a déposé l'an dernier à la demande de la SHQ une série de propositions afin d'augmenter l'efficacité du programme et de le rendre plus accessible pour mieux répondre aux besoins à travers le Québec ;

Considérant que la SHQ devait lancer une version bonifiée du programme RénoRégion à la suite de ses consultations en 2025 ;

Considérant que l'abolition de ce programme porte atteinte aux personnes les plus vulnérables de nos communautés ;

En conséquence, il est proposé par madame Mélanie Raymond, appuyé par monsieur Jonathan Pépin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander au premier ministre du Québec, monsieur François Legault, et à sa ministre responsable de l'Habitation, madame France-Élaine Duranceau :

De relancer immédiatement le programme RénoRégion pour l'année financière 2025-2026 et de s'engager à assurer son financement à long terme ;

De rendre à terme le processus de bonification du programme pour assurer une plus grande accessibilité dans toutes les régions du Québec.

125999-05-2025

8. **RÉFECTION DE LA RUE PRINCIPALE ET DE LA ROUTE 271 – DEMANDE DE TRAVAUX AUPRÈS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE (MTMD)**

Considérant que la municipalité de Saint-Benoît-Labre a ciblé des endroits sur lesquels elle aimerait que des travaux aient lieu ;

Considérant que les conseillers désirent soumettre la rue Principale et la route 271 pour des travaux de rapiéçage et de resurfaçage par le ministère des Transports et de la Mobilité durable ;

Considérant qu'à leur avis la limite de vitesse à l'entrée Ouest de la municipalité en direction de Saint-Éphrem devrait être révisée ;

Considérant que la traverse piétonnière située en zone scolaire sur la rue Principale est complètement effacée et que le marquage de celle-ci est essentiel pour assurer la sécurité des piétons ;

Considérant que les élus aimeraient l'installation d'un radar pédagogique à l'entrée Sud de la Municipalité au coin du 6^e Rang et de la 3^e rue Leclerc ;



N° de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

En conséquence, il est proposé par monsieur Marc Cloutier, appuyé par madame Ginette Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de transmettre la demande de travaux auprès du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD), au Centre de service de Beauceville, au bureau de la direction régionale de Chaudière-Appalaches ainsi qu'à monsieur Samuel Poulin, député.

126000-05-2025

9. **APPUI CONCESSIONS CARAVANE (1986) INC.
(CARAVAN SOFTOYS) – SERVICE DE TAXIBUS**

Considérant que Concessions caravane (1986) inc. (Caravan softoys) souhaite avoir l'appui de la municipalité concernant les modifications des services offerts par Taxibus depuis le changement de gestionnaire au 1^{er} mai 2025 ;

Considérant que deux de ses employés utilisaient les services et ne peuvent plus depuis ;

Considérant que ceux-ci avaient la possibilité de se rendre à la dernière borne de Taxibus et payaient le surplus en taxi régulier pour venir jusqu'à leur commerce ;

En conséquence, il est proposé par madame Mélanie Raymond, appuyé par monsieur Claude Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander à ce que le maintien de cette option soit analysé ou bien encore de voir à obtenir un point de service du Taxibus dans la municipalité de Saint-Benoît-Labre (par exemple à l'Hôtel de ville) et de transmettre la présente résolution au maire de la ville de Saint-Georges, ainsi qu'aux députés fédéral et provincial.

126001-05-2025

10. **DIRECTIVE DE CHANGEMENT # 12 – DÉSINFECTION
SUPPLÉMENTAIRE RÉSEAU AQUEDUC – PROJET
PARC INDUSTRIEL**

Considérant qu'une directive de changement # 12 de Giroux & Lessard Ltée concernant le projet du parc industriel doit être acceptée en lien avec une désinfection supplémentaire du réseau d'aqueduc ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Jonathan Pépin, appuyé par monsieur Marc Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la directive de changement # 12 et d'autoriser le paiement des frais supplémentaires au montant de mille neuf cent trente-six dollars (1 936,00 \$).

126002-05-2025

11. **DIRECTIVE DE CHANGEMENT # 14 – INSTALLATION
PONCEAUX RÉCUPÉRÉS – PROJET PARC INDUSTRIEL**

Considérant qu'une directive de changement # 14 de Giroux & Lessard Ltée concernant le projet du parc industriel doit être acceptée en lien avec l'installation de ponceaux récupérés pour fermer les fossés dans la courbe de la rue Industrielle devant le lot 4 962 235 ;



N° de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

En conséquence, il est proposé par monsieur Claude Fournier, appuyé par madame Ginette Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la directive de changement # 14 et d'autoriser le paiement des frais supplémentaires au montant de cinq mille soixante-dix-sept dollars et quatre-vingt-six cents (5 077,86 \$).

126003-05-2025

12. ANIMATEURS ET ANIMATRICES DU CAMP DE JOUR D'ÉTÉ 2025 – EMBAUCHE

Considérant que les responsables du camp de jour ont procédé à des entrevues dernièrement afin de sélectionner des animateurs pour le camp d'été 2025 ;

En conséquence, il est proposé par madame Mélanie Raymond, appuyé par madame Ginette Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'embauche de Marc-Antoine Gareau (Pogo), Marianne Fortin (Litchi), Mélanie Jobin (Mango), Amy Vallée (Papaye) et Abygaël Couture (Moka) à titre d'animateurs / animatrices. L'OTJ quant à elle engagera 2 animateurs pour compléter l'équipe soit, Laurie Cloutier (Pirouette) et Mathieu Gareau (Hot-Dog).

126004-05-2025

13. DIRECTEUR DU SERVICE INCENDIE – EMBAUCHE

Considérant que suivant l'annonce du départ à la retraite de monsieur Michel Boucher ;

Considérant que le comité de sélection composé de monsieur Marc Cloutier, conseiller responsable de la sécurité publique, monsieur François Poirier, préventionniste, monsieur Frédéric Morin, directeur du service incendie de la Ville de Saint-Georges et de madame Coralie Rodrigue, directrice générale et greffière-trésorière ont retenu la candidature de monsieur Michaël Normand;

En conséquence, il est proposé par monsieur Louis-David Bonin, appuyé par monsieur Jonathan Pépin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'embauche de monsieur Michaël Normand afin de combler le poste de directeur incendie à compter du 1^{er} janvier 2026. Comme, monsieur Normand sera en formation et en observation auprès de monsieur Boucher, à partir du mois de mai il recevra une rémunération équivalente à la moitié de la rémunération mensuelle actuelle du directeur incendie.

126005-05-2025

14. COMITÉ DE SÉLECTION ET EMBAUCHE D'UN DIRECTEUR ADJOINT POUR LE SERVICE INCENDIE

Considérant que suivant l'annonce de monsieur Martin Veilleux désirant rester au sein du service incendie, mais ne plus occuper le poste de directeur adjoint à partir du 31 décembre 2025 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Louis-David Bonin, appuyé par monsieur Claude Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que ce comité de sélection sera composé de madame Coralie Rodrigue, directrice générale et greffière-trésorière, monsieur Michaël Normand, nouveau directeur incendie et de monsieur Marc Cloutier, conseiller responsable de la sécurité publique. Le poste sera affiché à l'interne pour le moment.



PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

126006-05-2025

N° de résolution
ou annotation

15. **ACHAT DE COMPTEURS D'EAU POUR LE PROJET DU
PARC INDUSTRIEL – SOUMISSION**

Considérant que le service des travaux publics a procédé à la demande de soumission concernant l'achat de compteurs d'eau pour le parc industriel auprès de la compagnie Réal Huot inc. ;

Considérant que la soumission s'élève à 7 896,75 \$, taxes incluses ;

Considérant que ladite soumission inclus les compteurs d'eau et le matériel nécessaire pour leur installation et son bon fonctionnement qui seront refacturés aux propriétaires leur du raccordement au nouveau réseau d'aqueduc ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Marc Cloutier, appuyé par monsieur Jonathan Pépin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la soumission au montant de sept mille huit cent quatre-vingt-seize dollars et soixante-quinze cents (7 896,75 \$), taxes incluses et de refacturer le montant du compteur d'eau au propriétaire.

126007-05-2025

16. **RECOMMANDATION DE PAIEMENT # 4 POUR GIROUX
& LESSARD LTÉE – RACCORDEMENT D'AQUEDUC ET
D'ÉGOUT SANITAIRE DU PARC INDUSTRIEL**

Considérant qu'Apex expert conseil recommande le paiement # 4 à Giroux & Lessard Ltée pour le projet de raccordement d'aqueduc et d'égout sanitaire du Parc industriel au montant de 118 358,40 \$, taxes incluses ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Claude Fournier, appuyé par monsieur Marc Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement # 4 à Giroux & Lessard Ltée au montant de cent dix-huit mille trois cent cinquante-huit dollars et quarante cents (118 358,40 \$), taxes incluses.

126008-05-2025

17. **RECOMMANDATION DE PAIEMENT # 5 POUR GIROUX
& LESSARD LTÉE – RACCORDEMENT D'AQUEDUC ET
SANITAIRE DU CHEMIN DE LA CEINTURE**

Considérant que la firme d'ingénieurs WSP recommande le paiement # 5 à Giroux & Lessard Ltée pour le projet de raccordement d'aqueduc et d'égout sanitaire dans le chemin de la Ceinture au montant de 457 896,42 \$, taxes incluses ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Jonathan Pépin, appuyé par madame Ginette Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement # 5 pour Giroux & Lessard Ltée au montant de quatre cent cinquante-sept mille huit cent quatre-vingt-seize dollars et quarante-deux cents (457 896,42\$), taxes incluses.

18. **CAMION PAYSTAR – ÉQUIPEMENT DE DÉNEIGEMENT
– SOUMISSION**

Ce point est reporté.



PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

126009-05-2025

N° de résolution
ou annotation

19. BUDGET RÉVISÉ DU 28 FÉVRIER 2025 (INTÉRÊTS ET AMORTISSEMENTS) – OFFICE D'HABITATION DU SUD DES APPALACHES

Considérant que l'Office d'habitation du Sud des Appalaches a reçu une première révision budgétaire pour l'année 2025 concernant le refinancement de l'hypothèque et/ou le financement à long terme de Remplacement, Amélioration et Modernisation (RAMM-C) ;

Sommaire	Budget approuvé précédent	Budget approuvé
Intérêts dette long terme RAM capitalisé	820 238 \$	910 743 \$
Amortissement dette long terme RAM capitalisé Saint-Benoît-Labre (EI 2675)	1 658 008 \$	1 725 902 \$
Intérêts dette long terme RAM capitalisé	11 323 \$	30 793 \$
Amortissement dette long terme RAM capitalisé	12 365 \$	26 972 \$

En conséquence, il est proposé par madame Ginette Lessard, appuyé par monsieur Marc Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le budget révisé tel que déposé par la Société d'habitation du Québec ainsi que les modifications au budget initial 2025 et d'autoriser le paiement de l'ajustement de la quote-part 2025 au montant de trois mille quatre cent huit dollars (3 408,00 \$).

126010-05-2025

20. ANNULATION DE LA RÉOLUTION # 125973-04-2025 – OFFRE DE SERVICE ENGLOBE – ACCOMPAGNEMENT POUR LE DÉPÔT DE LA DEMANDE D'AUTORISATION MINISTÉRIELLE AGRANDISSEMENT DU PARC INDUSTRIEL

Il est proposé par monsieur Claude Fournier, appuyé par monsieur Jonathan Pépin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'annuler la résolution numéro 125973-04-2025 puisque la Municipalité n'aura plus besoin des services d'Englobe dans ce dossier.

126011-05-2025

21. PRÉSENTATION DU RAPPORT BUDGÉTAIRE À LA FIN DE LA PÉRIODE 4

Madame Coralie Rodrigue, directrice générale et greffière-trésorière dépose et présente le rapport budgétaire à la fin de la période 4.

Il est proposé par madame Ginette Lessard, appuyé par monsieur Jonathan Pépin et résolution à l'unanimité des conseillers présents d'accepter tel que présenté par la directrice générale et greffière-trésorière le rapport budgétaire à la fin de la période 4.



PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

126012-05-2025

N° de résolution
ou annotation

22. COMITÉ DE BÉNÉVOLES DE SAINT-BENOÎT-LABRE –
DERNIER RECOURS – DEMANDE DE CONTRIBUTION
POUR LE PAIEMENT DES FRAIS DE CUEILLETTE 2024-
2025 À MOISSON BEAUCE

Il est proposé par monsieur Louis-David Bonin, appuyé par madame Mélanie Raymond et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'aider financièrement l'organisme Association bénévole Beauce-Sartigan (ABBS) St-Benoît-Labre – Dernier recours en acquittant les frais de cueillette des denrées 2024-2025 auprès de Moisson Beauce et autoriser le paiement au montant de deux cent quatre-vingt-douze dollars et trente-deux cents (292,32 \$).

126013-05-2025

23. COMPTE DU MOIS

Il est proposé par monsieur Marc Cloutier, appuyé par monsieur Jonathan Pépin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver la liste des comptes payés et à payer d'une somme de quatre cent soixante-deux mille huit cent soixante-dix-neuf dollars et seize cents (462 879,16 \$) incluant les salaires bruts et d'autoriser leur paiement.

FACTURES PAYÉES	200 958,11 \$
FACTURES À PAYER	207 483,99 \$
SALAIRES BRUTS DU MOIS	54 437,06 \$
TOTAL	462 879,16 \$

126014-05-2025

24. RAPIÉCAGE – ASPHALTAGE – APPEL D'OFFRES SUR
INVITATION

Considérant que chaque année des travaux de rapiécage des rues asphaltées de la municipalité sont nécessaires ;

Considérant que le budget fixé en 2025 est de 25 000,00 \$;

En conséquence, il est proposé par monsieur Louis-David Bonin, appuyé par monsieur Claude Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à aller en appel d'offres sur invitation pour les travaux ciblés par le service des travaux publics.

126015-05-2025

25. FISSURES DE RUES – SOUMISSION

Considérant que le service des travaux publics s'est vu allouer un budget de 5 000,00 \$ par la municipalité concernant les travaux de fissures de rue ;

Considérant que le service des travaux publics a obtenu la soumission d'Asphaltek au montant de 0,74 \$ du pied linéaire ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Louis-David Bonin, appuyé par monsieur Claude Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la soumission d'Asphaltek et leur octroyer le contrat de réparation des fissures aux endroits ciblés par le service des travaux publics pour un montant maximal de cinq mille dollars (5 000,00 \$), plus taxes.



PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

126016-05-2025

N° de résolution
ou annotation

26. LIGNAGE DE RUES – SOUMISSION

Considérant que le service des travaux publics a ciblé 2 endroits pour le lignage, la petite route du 6^e Rang, qui sera un lignage à courte durée puisque des travaux y sont prévus dans les années à venir ainsi que le Rang 9.

Considérant que nous avons reçu les soumissions suivantes :

	<i>Petite route du 6^e Rang (Courte durée)</i>	<i>Rang 9 (Courte durée)</i>	<i>Rang 9 (Moyenne durée)</i>
<i>Durand marquage</i>	<i>1 655,64 \$, taxes incluses</i>	<i>5 840,00 \$, taxes incluses</i>	<i>16 786,35 \$, taxes incluses</i>
<i>Le roi de la ligne</i>	<i>2 069,55 \$, taxes incluses</i>	<i>8 508,16 \$, taxes incluses</i>	<i>18 579,97 \$, taxes incluses</i>

En conséquence, il est proposé par monsieur Jonathan Pépin, appuyé par madame Mélanie Raymond et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'accepter la soumission de Durand Marquage au montant de mille six cent cinquante-cinq dollars et soixante-quatre cents (1 655,64 \$), taxes incluses pour du marquage de courte durée pour la petite route du 6^e Rang, et celle au montant de seize mille sept cent quatre-vingt-six dollars et trente-cinq cents (16 786,35\$) pour du marquage de moyenne durée pour le Rang 9.

27. CORRESPONDANCE

La directrice générale et greffière-trésorière, madame Coralie Rodrigue, fait lecture et dépose le bordereau de correspondance du mois d'avril 2025.

28. AUTRES POINTS À L'ORDRE DU JOUR

126017-05-2025

28.1 RECONSIDÉRATION DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE ASSOCIATION DES RIVERAINS DU LAC-AUX-CYGNES (ARLAC)

Considérant que les représentants de l'ARLAC ont demandés aux élus de reconsidérer leur demande d'aide financière supplémentaire pour l'année 2025 ;

Considérant que les élus réitèrent que le montant de 4 500 \$ octroyé aux termes de la résolution 125765-10-2024 et confirmé par la résolution 125802-11-2024 est le seul qui a été prévu au budget de 2025 ;

Considérant que les élus réitèrent qu'ils répartissent le montant alloué de la même façon que dans le passé soit 2 500 \$ pour l'entretien des rues, 500 \$ pour l'adhésion au RSVL et 1 500 \$ de contribution pour le fonctionnement de l'association ;



N° de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

Considérant que les élus laissent à la discrétion de l'ARLAC la gestion des priorités et l'administration du montant remis par la municipalité annuellement, mais ne peuvent accepter que cet argent paie, entre autres, le social d'été, la papeterie et le journal Riverains, au détriment de l'entretien des rues ;

Considérant que les élus désirent de plus rappeler à l'ARLAC leur participation financière et administrative en payant l'entrepreneur en déneigement et en refacturant les citoyens sur leurs comptes de taxes et en prenant en charge les captures de castors, lorsque nécessaire ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Louis-David Bonin, appuyé par monsieur Jonathan Pépin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de confirmer à nouveau qu'aucun montant additionnel ne sera remis à l'ARLAC pour l'année financière 2025.

29. RAPPORT DES COMITÉS

Monsieur Jean-Marc Doyon fait état des récents échanges et travaux du comité forestier.

Monsieur Claude Fournier mentionne avoir participé à la soirée de reconnaissance des bénévoles, tenue récemment.

Monsieur Jonathan Pépin informe que les membres de la Régie intermunicipale du comté de Beauce-Sud (RICBS) sont toujours en attente des soumissions pour le projet de triage.

Madame Mélanie Raymond indique que le camp de jour pour l'été 2025 affiche complet. Elle présente également les activités prévues pour les mois de mai et juin, et en profite pour remercier les bénévoles de la bibliothèque pour leur précieuse implication.

Monsieur Marc Cloutier rapporte avoir siégé au sein du comité de sélection chargé de l'embauche du nouveau directeur incendie.

Monsieur Louis-David Bonin fait un compte rendu des travaux d'entretien effectués et des bris survenus sur les véhicules des travaux publics.

30. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue de 20 h 03 à 20 h 06. Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires.

126018-05-2025

31. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur Louis-David Bonin, appuyé par madame Mélanie Raymond et résolu à l'unanimité des conseillers présents de clôturer la présente séance. Il est 20 h 06.



PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

SIGNATURE AU PROCÈS-VERBAL

N° de résolution
ou annotation

Je, Jean-Marc Doyon, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) de *Code municipal du Québec*.


JEAN-MARC DOYON, MAIRE


CORALIE RODRIGUE,
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE